Inventons LA ROUTE DE DEMAIN

Dans le cadre de la démarche « Inventons la route de demain », le Département de Loire-Atlantique a souhaité ouvrir une démarche partenariale et citoyenne visant à recueillir l'expertise des différents usager·ère·s de la route.

Pendant plus d'un mois, quelque 400 contributions, idées, propositions sont ainsi venues alimenter la réflexion du Département pour inventer la politique routière de demain.

Ce mur des contributions donne à voir l'ensemble des expressions recueillies et synthétisées. Elles nourrissent la réflexion et vont permettre de dégager les pistes d'actions répondant aux engagements du Département.



Faciliter le partage de la voirie entre les différents modes

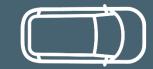
- Créer des voies prioritaires pour celles et ceux qui partagent leur véhicule
- Aménager des espaces verts entre la route et les voies pour les modes doux (vélos, trottinettes, rollers, etc.)
- Faire bénéficier aux covoitureur-se-s des voies dédiées aux transports collectifs
- Imaginer une route modulaire où l'affectation des voies évoluerait au fil de la journée : changement de sens, voies dédiées à un mode puis à un autre
- Supprimer les panneaux de signalisation stop sur les axes cyclistes principaux ou à défaut placer des panneaux cédez-le-passage pour souligner la priorité des modes doux sur la voirie

- · Créer des autoroutes à vélo, urbaines et couvertes
- Ne pas isoler en permanence les cyclistes des automobilistes dans un contexte urbain où leurs vitesses ne sont pas si différentes
- L'aménagement de CVCB (chaussée à voie centrale banalisée), appelée aussi « Chaussidou », devrait être systématiquement envisagé en amont des projets de travaux de réaménagement ou d'entretien de voirie
- · Dédier des voies au covoiturage
- Faire en sorte que les itinéraires cyclables soient majoritairement des pistes cyclables indépendantes, comme chez certains de nos voisins européens, et non des marquages sur la chaussée





Demain, la route sera PLUS PARTAGÉE





- Augmenter le nombre d'aires de covoiturage pour encourager son développement
- Développer les voitures autonomes et en accès partagé
- Installer un système lumineux sur les aires de covoiturage signalant la présence d'auto-stoppeur-se-s
- Développer les systèmes de partage des véhicules dans les zones rurales (ex. : Marguerite à Nantes)
- Installer sur le tableau de bord un panneau à message variable permettant d'informer les autres usager·ère·s de notre destination
- Valoriser la dimension citoyenne et solidaire dans les pratiques de partage
- **Développer les nouvelles technologies** pour inciter et faciliter le covoiturage
- Imaginer une application permettant aux auto-stoppeur-se-s de se signaler et de rassurer les conducteur-rice-s sur les personnes à embarquer
- Profiter du ramassage scolaire pour emmener les personnes non véhiculées vers les villes-centres
- Créer plus de parkings relais et de covoiturage sur l'ensemble du département

Une route partagée au service d'une mobilité plus solidaire

- Mettre en place un règlement pour l'accessibilité à toutes les mobilités des personnes à mobilité réduite
- Veiller à ce que l'apparition de nouveaux usages et des nouvelles technologies de mobilité n'accentue pas la fracture sociale et territoriale
- Développer des véhicules adaptés à tous les types de handicap
- Travailler sur l'autonomie par la mobilité de toutes les personnes en situation de handicap
- Favoriser l'achat et la location des vélos électriques, y compris pour les plus modestes
- Assurer l'accès de tous les publics aux nouvelles technologies de mobilité via des aides financières
- Faciliter le passage d'un mode de transport à un autre pour les personnes à mobilité réduite en mécanisant les équipements, ex. : escalators, tapis roulant, ...
- Faciliter les trajets des personnes à mobilité réduite en leur dédiant des voies
- À l'heure où les trottoirs sont trop souvent impraticables pour les personnes à mobilité réduite, autoriser les personnes en fauteuil roulant électrique à utiliser les voies des cyclistes
- Mettre au cœur de la réalisation ou la réhabilitation de projets routiers la place des personnes à mobilité réduite, afin que toutes et tous puissions partager et profiter de la route en toute sécurité et de manière facilitée

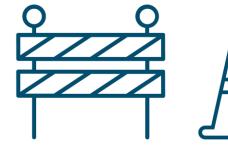
Sécuriser les déplacements en changeant les comportements

- Renforcer les sanctions à l'encontre de l'usage du téléphone au volant pour en réduire son utilisation
- Réduire la signalisation en zone urbaine pour augmenter la vigilance des usager·ère·s et les responsabiliser
- Expérimenter des limitations de vitesse évolutives selon les horaires
- Fixer une limitation de vitesse uniforme est inadaptée et non avenue; sur la voie publique, chacun-e doit utiliser son véhicule, de manière raisonnable, prudente, adaptée à ses propres capacités et à l'environnement
- La formation des usager-ère-s n'incombe pas uniquement aux collectivités, mais est l'affaire de toutes et tous. Pour cela, les conducteur-rice-s devraient effectuer des stages sur circuits de pilotage

- Limiter en zone urbaine le nombre de panneaux publicitaires qui abaissent la vigilance des conducteur rice s
- Veiller à ce que le développement des outils numériques n'engendre pas une distraction et une déresponsabilisation de l'usager ère de la route
- Mettre en place plus d'actions de sensibilisation expérientielles (voitures tonneaux, mise en situation de choc) dans le cadre scolaire et professionnel
- Faire prendre conscience aux groupes de cyclistes que leur place sur la chaussée nuit à la visibilité des automobilistes rend leur dépassement dangereux
- Il est nécessaire de mettre en place un continuum éducatif sur la conduite tout au long de la vie du conducteur-rice

- Mettre en place une minuterie aux passages piétons afin de connaître le temps restant et ainsi sécuriser la traversée des enfants, des personnes âgées ou à mobilité réduite
- Utiliser les véhicules professionnels des collectivités (Région, Département, intercommunalités, communes) comme support de sensibilisation à la sécurité routière
- Faire de la prévention à l'école primaire pour sensibiliser enfants et, par rebond, parents
- Proposer à l'ensemble des habitant·e·s de Loire-Atlantique, une journée de formation théorique et pratique gratuite
- S'équiper de simulateurs mobiles pour mettre les usager-ère-s dans des conditions variées

Demain, la route sera PLUS SÉCURISÉE



Sécuriser la voirie en intervenant sur l'infrastructure

- Renforcer la signalétique de sensibilisation dans les zones dangereuses (sorties écoles, traversée de tram, etc.)
- Concevoir la route comme un outil de communication faisant prendre facilement conscience à l'usager-ère du type de voie empruntée et des règles applicables (ex. : via le revêtement, la largeur de la voie)
- Installer des caméras permanentes aux passages à niveau et verbaliser les conducteur-rice-s qui ne tiennent pas compte du feu rouge clignotant et de l'abaissement des barrières
- Créer un tunnel réservé aux modes actifs sous la Loire pour améliorer la sécurité des usager ère s
- Dans le cas de fauchages tardifs, couper une bande d'un mètre de largeur pour permettre une mise en sécurité des marcheurs

- Maintenir la propreté des pistes cyclables pour des questions de sécurité (débris de verre, déchets)
- Offrir la possibilité aux usager-ère-s
 (via une application ou un espace sur le site
 des collectivités) de signaler un mauvais état
 ou des dégâts sur la voirie
- Interconnecter tous les types de véhicules via des systèmes de détection ou de partage d'information sur smartphones
- Systématiser les revêtements drainants et absorbants sur toutes les routes départementales
- Réduire la collision routière animale en développant les passages à faune le long des cours d'eau et près des zones habitées

- Développer les contournements d'agglomérations et créer davantage de voies de dépassement pour doubler plus librement sans mettre en danger les autres usager·ère·s
- Continuer à supprimer les intersections sur les axes primaires
- Concevoir des véhicules à haute technologie qui détectent le potentiel d'accident
- Élargir les voies pour permettre le croisement de tous les véhicules, notamment les engins agricoles
- Supprimer les « dos-d'âne » et ralentisseurs d'entrées d'agglomération

Développer des alternatives à la voiture individuelle

- Diversifier l'offre de modes de transport collectifs en milieu rural
- Créer 5 plateformes multimodales à une dizaine de kilomètres de Nantes avec un système de navettes en site propre et à haute fréquence
- Mettre en place une gratuité ponctuelle des transports publics pour faciliter le changement d'habitude, ex. : pour certains publics, lors des pics de chaleur
- Renforcer la desserte en transport en commun sur les aves secondaires
- Utiliser la Loire comme complément à la route avec des navettes verticales (franchissement du fleuve) et horizontales (le long du fleuve par exemple le Pellerin-Bellevue)
- Réaffecter les petites lignes ferroviaires pour en faire de véritables alternatives aux trajets automobiles, particulièrement sur les itinéraires les plus congestionnés, et limiter l'artificialisation des sols

- Rendre toujours plus pratiques et attractifs les transports en commun
- Développer l'usage du vélo autant en ville qu'à la campagne en généralisant les voies cyclables
- Développer l'interconnexion systématique entre les différents modes de transport
- Fournir aux communes et intercommunalités une flotte de véhicules autonomes 9 places pour favoriser le déplacement local des personnes âgées, à mobilité réduite et des ieunes



Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

- Créer des conciergeries de quartier pour répondre aux besoins du quotidien et éviter les contraintes des petits déplacements qui empêchent l'utilisation des modes de déplacement collectifs
- Faire une campagne de sensibilisation pour lutter contre la voiture en solo pour les trajets inférieurs à 5 km
- Généraliser le télétravail pour générer moins de déplacements sur la route
- Lancer un challenge départemental de la mobilité pour les entreprises et/ou collectivités pour inciter aux changements de comportement
- Verser une indemnité kilométrique pour les salarié-e-s covoitureur-se-s
- Déployer le haut débit partout et pour toutes et tous limiterait certains trajets depuis les zones résidentielles vers les centres-villes et réduirait la congestion automobile des grandes villes
- Comprendre finement le contexte de contraintes qui conduit à une forte utilisation de la voiture et limiter les trajets inférieurs à 5 kilomètres
- Réduire l'offre de stationnement automobile en centre-ville
- Ajuster en temps réel le prix du stationnement en ville selon l'état du trafic
- Développer l'entraide intergénérationnelle pour faciliter les mobilités du quotidien

Réduire l'empreinte environnementale des infrastructures routières et des véhicules

- Accompagner systématiquement les infrastructures routières de corridors écologiques
- Créer une taxe à hauteur de 0,5 % du budget du service des routes pour développer les passages à faune
- Généraliser les routes solaires pour produire une énergie propre sans consommer d'espaces naturels
- Développer le recyclage des matériaux servant à la construction de routes
- Travailler sur une tranquillisation des déplacements pour faire baisser pollutions, accidents et engorgements
- Former et mettre en place des primes à l'écoconduite
- Mettre en place des aides financières pour inciter à l'utilisation des véhicules et des modes de déplacement moins polluants
- Augmenter le nombre de bornes de recharge pour les voitures électriques sur l'ensemble du territoire départemental
- Contribuer au développement des véhicules à hydrogène ou au gaz naturel (GNV) plutôt que ceux avec des batteries électriques
- Privilégier une approche selon la mobilité intelligente plutôt que la route intelligente et connectée qui nécessiterait une grande quantité de matériaux rares et nocifs pour l'environnement

Quelle gouvernance POUR LA ROUTE DE DEMAIN ?

- Déployer un dispositif de réflexion partagée sur la place et le rôle des citoyen·ne·s pour favoriser la co-construction des solutions en matière de déplacement
- Mettre en place un pass mobilité unique entre Nantes Métropole, les Régions Pays de la Loire et Bretagne et le Département de Loire-Atlantique
- Développer des synergies et des projets communs entre les autorités organisatrices de transports régionaux
- Penser opérateur unique, voire autorité unique, de transport sur le territoire métropolitain nantais
- Disposer d'un cadre favorisant le dialogue entre les collectivités exerçant des compétences de transport

